

## Types d'intervention

- entretien soignant
- visite à domicile d'évaluation au sein des lieux de vie (domicile, foyer, EHPAD...)
- travail en réseau et de secteur
- liaison intra/extra hospitalière

## Délais et durée de prise en charge

L'EMGP n'a pas vocation à intervenir dans un contexte d'urgence immédiate.

La durée de prise en charge doit être adaptée en fonction des objectifs thérapeutiques fixés.

L'EMGP ne se substitue pas aux autres professionnels du domicile. Elle intervient en complémentarité avec eux, sur un temps limité.

Cette équipe ne fait pas de prescriptions médicamenteuses.

## Pour nous joindre

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30**

**Téléphone :**

**04.90.03.92.77.**

**06.82.76.35.42.**

**06.82.76.35.40.**

**Mail :**

**[equipe.uf6652.pgaa@ch-montfayet.fr](mailto:equipe.uf6652.pgaa@ch-montfayet.fr)**

## Une équipe pluridisciplinaire

- médecin psychiatre
- IPA
- cadre de santé
- infirmiers
- aides-soignants

# ÉQUIPE MOBILE DE GÉRONTOPSYCHIATRIE



## Modalités d'intervention

L'Équipe Mobile Géronto-Psychiatrie intervient à la demande :

- Des médecins psychiatres du Pôle Grand Avignon Alpilles
- Des établissements sanitaires, médico-sociaux
- Des médecins et professionnels libéraux
- Les partenaires du réseau social du territoire
- Des familles et aidants, sous couvert d'une prescription médicale du médecin référent de la prise en charge.

## Population

L'EMGP prend en charge des personnes âgées de +/- 65 ans souffrant de troubles psychiatriques anciens ou de survenue récente (hors situation d'urgence).

Le consentement du patient est obligatoire.

## Les objectifs

- Préserver le maintien du sujet âgé dans son environnement ;
- Anticiper les situations de crise, en repérant précocement une souffrance psychique ou une pathologie psychiatrique ;
- Favoriser l'accès aux soins et la continuité des soins ;
- Prévenir l'errance diagnostique, les ruptures de parcours et éviter les hospitalisations.
- Favoriser les liens entre le sanitaire, le social et le médico-social.

## Les missions

<b>EVALUATION ET ORIENTATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une prise en charge psychiatrique adaptée aux personnes âgées souffrant de troubles psychiatriques</li> <li>• Anticiper les risques en lien avec la situation clinique des personnes âgées et éviter les hospitalisations</li> <li>• Orienter et faciliter l'entrée dans un parcours de santé, en privilégiant l'accès à des soins ambulatoires au sein de la filière la plus adaptée.</li> </ul>
<b>COORDINATION ET PRÉVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un parcours de soins personnalisé en collaboration avec les différents partenaires du territoire.</li> <li>• Accompagner et soutenir la sortie du patient hospitalisé en psychiatrie jusqu'au relais CMP sur un temps limité et prédéterminé.</li> <li>• Accompagner le projet de soin individualisé.</li> </ul>
<b>FORMATION INFORMATION</b>	<p>L'EMGP intervient pour soutenir, sensibiliser, informer les professionnels de santé et les aidants sur la prise en charge spécifique de la personne âgée souffrant de troubles psychiques.</p>

## Secteur d'intervention

Plan du Grand Avignon Alpilles

